



Encouragements pour vos travaux de R&D

Recherche scientifique
et développement expérimental
Programme d'encouragements
fiscaux

*Pour vous servir encore mieux !
More Ways to Serve You!*



Agence du revenu
du Canada

Canada Revenue
Agency

Canada

Faites-vous de la R&D?

Votre entreprise fait-elle de la R&D au Canada dans le but de développer des produits ou procédés nouveaux, améliorés ou technologiquement avancés?

Si c'est le cas, vous pourriez vous qualifier pour des remboursements et/ou une réduction de vos impôts à payer dans le cadre du programme de la recherche scientifique et du développement expérimental (RS&DE).

Le programme de la RS&DE est la plus importante source d'appui du gouvernement fédéral à la R&D industrielle au Canada.

Quels sont les avantages fiscaux?

Le programme fédéral vous offre un remboursement et/ou une réduction des impôts à payer allant jusqu'à **35 ¢** pour chaque dollar de dépenses de R&D admissibles, y compris des dépenses en capital pour la RS&DE.

Il existe aussi, dans plusieurs provinces et territoires, des programmes complémentaires, la plupart étant administrés par l'Agence du revenu du Canada (ARC).

Qui est admissible?

Une société, une entreprise individuelle, une société de personnes ou une fiducie qui exploite une entreprise au Canada.

Vous voulez en savoir plus?

Pour en savoir plus sur le programme de la RS&DE, visitez notre site Web à www.arc.gc.ca/rsde.

Vous pouvez aussi communiquer avec l'un des bureaux des services fiscaux de l'ARC qui figurent dans la liste ci-dessous.

Endroit	Numéro de téléphone
Halifax	1 888 320-9099 ou (902) 426-7875
Québec	1 866 204-0101, poste 648-7151 ou (418) 648-7151
Montréal	(514) 496-1317
Laval	1 888 784-8709 ou (514) 338-4198
Ottawa	(613) 598-2106
Toronto Centre	(416) 973-2814
Toronto West	(905) 566-6010
Hamilton	(905) 572-2650
Calgary	(403) 691-5890
Vancouver	1 866 317-0473
Service sans frais	1 800 959-7775